#### MAIRIE DE

# L'ORBRIE

21, rue du Docteur Audé 85200 L'ORBRIE Tél. 02 51 69 06 72



## Conseil municipal du 6 mars 2014

Membres en exercice	15
Membres présents	12
Pouvoir	0
Votants	12

Le 6 mars 2014, à 20 heures 30, le Conseil municipal de l'Orbrie, dûment convoqué le 27 février 2014, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Noëlla LUCAS, Maire.

<u>Présents</u>: Mesdames et Messieurs Anne-Marie BARBOTIN, Nathalie CHOPIN, Stéphane GEAY, Yvette GIBAUD, Jean-Charles GUIADEUR, Jean-Luc LAMY, Noëlla LUCAS, Sylvie MÉTAIS, Michel MICHAUD, Laurent PELLERIN, Nathalie TALON, Rémi TURPAUD.

Excusés: Jean-Claude GODEAU, Nathalie NAUDET.

Absent: Bernard ARCHET.

Secrétaire de séance : Michel MICHAUD.

Après avoir approuvé le compte-rendu de la séance du 13 février 2014, le Conseil municipal :

- 1. approuve le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2013 du SERVICE ASSAINISSEMENT qui dégage un résultat d'exploitation excédentaire de + 163 422,81 € et un besoin de financement de la section d'investissement et des restes à réaliser (tranche 8) de 91 123,26 €; affecte le résultat d'exploitation 2013 : le report en exploitation s'élève à + 72 799,55 €;
- 2. approuve le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2013 du budget COMMERCES qui dégage un résultat excédentaire de + 10 659,89 € en fonctionnement et de + 9 737,35 € en investissement ; affecte le résultat de fonctionnement 2013 : le report en fonctionnement s'élève à 10 659,89 € ;
- 3. approuve le compte de gestion et le compte administratif l'exercice 2013 de la COMMUNE qui dégage un résultat de fonctionnement excédentaire de + 269 499,33 € et un besoin de financement de la section d'investissement et des restes à réaliser de 94 016,58 €; le résultat de clôture 2013 s'établit donc à +175 482,75 €; affecte le résultat de fonctionnement 2013 : le report en fonctionnement s'élève à + 175 482,75 €;
- **4. approuve** la prise de compétence « gestion des milieux aquatiques et lutte contre les inondations » par la Communauté de communes pour les 17 communes actuellement membres du Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autizes ; l'Orbrie adhère à ce syndicat depuis 2012 ;
- 5. décide de demander à Madame le Comptable public, à compter du 3 septembre 2013, de bien vouloir fournir les prestations de conseil et d'assistance prévues par l'arrêté du 16 décembre 1983 et de lui allouer en contrepartie l'indemnité de conseil au taux de 100 % à compter du 3 septembre 2013.

## Questions diverses

### Permis d'aménager extension du lotissement de la Bobinière

Un projet de découpage a été réalisé par Monsieur Millet, géomètre.

L'architecte du CAUE, a dessiné une esquisse différente qui intègre une voirie sortant sur la rue du Beauvoir.

Après avoir étudié les deux découpages proposés, la solution du CAUE paraît la mieux adaptée car elle permet une meilleure desserte des extensions futures.

#### Travaux de finition du giratoire

L'Agence Routière Départementale a programmé les travaux de réfection de la chaussée de part et d'autre du giratoire à compter du lundi 17 mars 2014 pour une durée prévisionnelle de 3 jours. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise EIFFAGE.

Une déviation de la circulation sera mise en place par les services départementaux.

Ces dates pourraient être décalées en cas de mauvaise météo.

Les passages piétons et la remise à niveau des tampons des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales sont à la charge de la Commune.

A L'Orbrie, le 10 mars 2014 Le Maire, Noëlla LUCAS